

Compte rendu du CSE Réseau des 15 et 16 mai 2024



Toutes les images de ce compte rendu ont été générées par IA

Un CSE pas très ordinaire somme toute où il n'a pas été question de fusion mais plutôt de confusion entre le balbutiant dispositif régional des JO, un bilan numérique en demi-teinte attendu depuis un an et le difficile équilibre budgétaire pour un réseau sans doute condamné à payer sa maigre participation à la compétition olympique. Sans oublier un schéma immobilier top secret, à se taper la tête contre les murs.

Bref, l'instance faute d'informations précises de la direction c'est un peu la diagonale du flou comme nous avons intitulé notre liminaire SNJ à lire ICI :

[le liminaire](#)



AU SOMMAIRE

- Climat plus serein à Poitiers
- Dispositif spécial JO
- Numérique : Aladin a fait un régime
- Atterrissage budgétaire : plus dure sera la chute
- Immobilier du Réseau : Rouen, toujours le modèle ?
- Déménagement de la BEX de Dieppe
- ASC : Nouveaux droits et changements

Climat plus serein à Poitiers ?

A Poitiers, suite à l'expertise pour risque grave, le directeur régional affirme sans sourciller que l'ambiance est plus apaisée avec l'arrivée d'un nouveau rédacteur en chef par intérim qui serait amenée à être prolongé en raison d'une sérénité retrouvée.

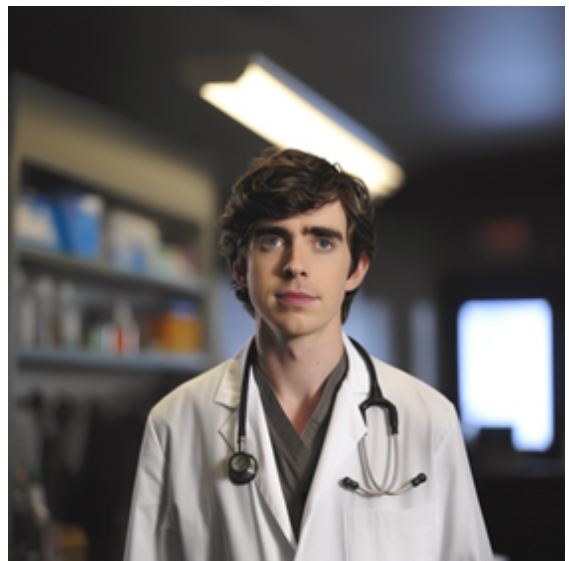
Les élus locaux pointent néanmoins des rancœurs toujours existantes et déplorent l'absence dans le plan d'actions de groupes de paroles pour mieux communiquer.

La stabilité dans l'encadrement s'avère nécessaire même si la directrice du réseau reconnaît « un problème d'attractivité » sur cette fonction malgré les formations mises en place.

De plus aucun dispositif complémentaire n'est mis en œuvre sur le fond.

Un discours qui ne tient plus la route car des rédacteurs en chef adjoints (RCA) apparaissent dans certaines antennes comme à Lyon et ce, hors vivier et sans aucune formation préalable à l'encadrement.

Raphaèle Bourgier pour la prévention des risques annonce des solutions de formations mais celles-ci ne répondent pas encore aux demandes des élus qui recommandent des psychologues du travail pour une intervention primaire lorsque des conflits se dessinent.



La Levée de DGI à Bordeaux

Le CSE a levé le danger grave et imminent déposé en 2022 au sujet des gestionnaires d'antennes en souffrance à France 3 Nouvelle Aquitaine.

Le plan d'actions mis en place semble avoir répondu aux attentes des élus avec la nomination d'une chef de service sur place même si son poste d'origine en tant que gestionnaire n'a pas été comblé en réalité. Les élus ont demandé un organigramme précis en raison des explications alambiquées de la direction et ils ont voté majoritairement pour lever le DGI qui planait depuis deux ans dans ce service.

Dispositif spécial JO

Le CSE a reçu un document très coloré mais quasiment illisible et ce ne sont pas les débats en instance avec la direction qui nous ont permis d'y voir plus clair.

On sait seulement que Fabrice Goll pilotera pour le réseau les binômes détachés en pool sur la couverture olympique. En dehors du siège, 18 journalistes des régions sont accrédités (à raison de 600 euros par personne versé au CIO) à Paris, Marseille, Châteauroux, Lille, Lyon et Bordeaux, villes concernées par les sports olympiques.

Les services RH souhaitent demander des dérogations horaires à l'inspection du travail de Paris en raison d'une durée de travail se basant souvent à 6 jours sur 7 et oscillant entre 48h et parfois 60 h hebdomadaires. Même 11 jours d'affilée pour une équipe de Marseille !

Le montage des sujets du réseau se fera en mode BEX avec envoi par Aviwest pour 4 monteurs basés à France 3 Île De France au siège.

Et quand les monteurs au siège sont très occupés, à qui va incomber le montage dans les antennes réduites à des JT communs ?

Les élus estiment être sous informés sur les temps et conditions de travail mais aussi sur le coût final de cette couverture des JO pour le réseau.

Le directeur financier en instance se révèle incapable de nous donner le prix à payer de ces olympiades estivales pour le réseau France 3.

Résultat : vote d'un avis critique pour exiger la tenue prochaine d'un CSE extraordinaire sur cette question JO.



Numérique : Aladin a fait un régime

La lampe merveilleuse du génie a des ratés ! Dans l'évolution du numérique présenté par la direction à la demande des élus, des chiffres « merveilleux », dicit Jacques Paté : 2,5 millions de visites par jour sur la première quinzaine de mai. Ce qui porte la contribution des régions dans les audiences de France Info à 35%.

Autre bonne nouvelle : des articles plus longs et de bonne qualité sont beaucoup plus lus : mise en avant dans des newsletters, effet du service Google Discover sur les mobiles. Les papiers dont le temps de lecture est supérieur à 1minute, sont lus par 50 000 internautes (contre 20 000 auparavant). Sans oublier des vacances de postes aujourd'hui comblées. En revanche la lampe d'Aladin, frottée de nombreuses fois par Madame Casar, n'a pas encore délivré de bon génie sur le statut des éditeurs web (une apparition est à attendre le 13 juin prochain selon la direction). Pas non plus de miracle sur l'appétence pour nos éléments vidéo. Ce qui est quand même une grosse faiblesse pour une télévision. Il faut dire que l'accès aux vidéos quelles qu'elles soient est un parcours du combattant.



Atterrissage budgétaire : plus dure sera la chute

Nous espérons des chiffres, des précisions et des explications nous avons eu droit à quelques pages peu instructives aux considérations bien générales.

Lors du précédent CSE, face au silence de la direction, des éclaircissements avaient été réclamés sur les mesures de restrictions prises par les régions en vue « de l'équilibre budgétaire 2024 ».

Selon le document, « certaines trajectoires régionales semblent induire un dépassement potentiel ». Philippe Angot a traduit en expliquant que certaines régions étaient d'ores et déjà en dépassement en ce qui concerne « la masse salariale et les ETP ».

La raison : « un niveau d'activité au-dessus des attentes en ce début d'année ».

Question de point de vue : là où le directeur financier voit de la suractivité, nous voyons un sous-effectif chronique dans certaines antennes et un budget insuffisant.

Autres causes des restrictions à venir : les formations liées au déploiement d'Open Média et de la régie MOSAR ou encore le taux d'absentéisme. Des formations donc sur des outils imposés par des choix technologiques hasardeux de l'entreprise...dont les régions doivent payer les conséquences.

A aucun moment les éditions Ici ne sont évoquées. Comme si leur mise en place à moyens constants n'avait pas eu d'impact sur l'activité des salariés du réseau.

De chiffres nous n'en aurons donc pas. Il faudra nous contenter du sibyllin : « le niveau de dépenses est un peu en avance ».

Pourtant, les conséquences pour les antennes sont importantes. Et une fois de plus c'est notre mission d'information de proximité qui est mise à mal avec ce plan d'austérité lancé en cours d'année.

Les régions les plus impactées :



En AURA, mise en place de nouveaux JT communs (73 au total en 2024), diminution du recours à l'alternance ;

-En Bourgogne Franche Comté, augmentation du nombre de JT communs durant les jours fériés et la période des JO ;

-En Bretagne ; retour à un seul chef d'édition par jour, optimisation de la planification pour les jours fériés et les week-ends ;

-En Centre- Val de Loire, suspension de JT extérieurs et des DEP en extérieur, arrêt de certains modules du JT, arrêt du recours à un deuxième responsable par jour, rotation de personnels permanents sur les Bex les week-ends ;

Dans les Hauts de France, mise en place de JT communs pendant les périodes de « basse activité », fonctionnement de la locale de Boulogne en mode Bex en août ;

En Normandie, suppression d'un inédit EDR et des dossiers page été, fonctionnement de la locale Baie de Seine en mode BEX durant les JO ;
-En Nouvelle Aquitaine, mise en place de JT communs entre le Limousin et le Poitou Charentes durant les périodes de « basse activité » ; un reportage « grande région » quotidien, diminution du recours à l'alternance ;
-En Occitanie, mise en place de JT communs ;
-En Provence Alpes Côte d'Azur, mise en place de JT communs durant les week-ends de vacances et les ponts.

Immobilier du Réseau : Rouen, toujours le modèle ?

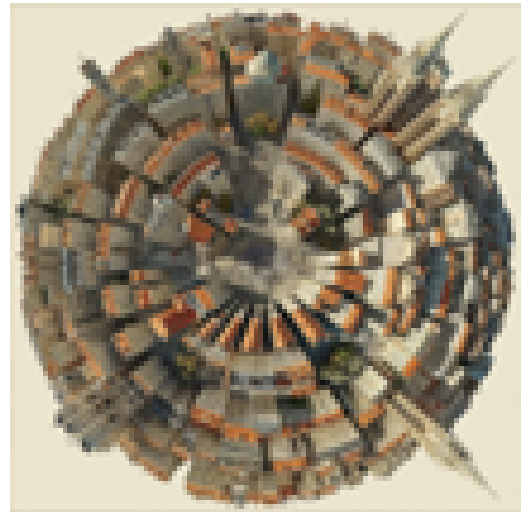
Demandé et attendu depuis plusieurs années par vos élus, le retour sur expérience de la station de Rouen est arrivé sur la table de ce CSE. Nous attendions des chiffres, des éléments de comparaison, des prises en compte écrites des différents problèmes rencontrés à Rouen et qui normalement ne devraient pas se reproduire dans les futures stations, mais nous sommes restés sur notre faim.

La direction nous a fourni un sondage réalisé auprès des salariés de France 3 Rouen, du type content/pas content sur une échelle de 1 à 5 et dont l'analyse des résultats n'apporte pas grand-chose au débat. Une liste des problèmes de Rouen avec leurs prises en compte à venir ou passé par la direction de Rouen qui fait de son mieux pour améliorer, quand c'est possible, ce qui aurait dû être fait dès la construction du bâtiment.

Contrairement aux baies vitrées de la station de Rouen, la direction de l'immobilier de France Télévisions, peu transparente, nous dit avoir pris en compte les problématiques rouennaises dans son schéma générique afin de ne pas les reproduire dans les futures constructions. Mais sans intention de partager ces informations avec vos élus dont le rôle est pourtant de veiller aux bonnes conditions de travail des salariés de l'entreprise.

Une résolution a été votée à l'unanimité par les élus afin d'effectuer une expertise libre pour y voir plus clair sur le fameux schéma générique sensé être la base de travail de la direction pour les modifications/constructions futures.

Nouveau siège Antibes/Nice : revue avant travaux Le nouveau siège de France 3 Côte d'Azur, dont les salariés contestent toujours le déménagement forcé, va bientôt entrer dans la vraie vie. Le permis de construire a été accordé.



Le calendrier prévoit donc des travaux de démolition en octobre 2024, construction du nouveau bâtiment en 2026 pour une livraison, tout équipé, fin 2026.

Tous les problèmes remontés par les élus et les salariés en atelier commencent à trouver des solutions, parfois provisoires ou à minima.

L'accès nord du site sera réalisé fin 2025.

L'offre de restauration (un restaurant inter-entreprises) sera à terme prise en charge par le nouveau concessionnaire (CCI et Digital District). En attendant les salariés opéreraient pour un ou plusieurs Food truck ou une possibilité de livraisons de repas.

La possibilité d'un « tiers lieu » qui serait du côté de Cannes avance. Ce pourrait même être un lieu fixe, auquel viendrait s'agréger une équipe de France Bleu. Et sur les surcoûts engendrés par le déplacement du siège, Rafaël Bourcier, nouveau directeur de la prévention, explique qu'«un travail d'évaluation est fait avec un traitement individuel ».

A Lyon, le dialogue de sourds continue

Les travaux qui durent depuis 4 ans dans le quartier de la Part-Dieu rendent sourds...mais quand même !

D'un côté une direction de l'immobilier de France Télévisions qui affirme qu'il n'y a rien de nouveau depuis quelques mois. De l'autre côté la Métropole de Lyon qui présente à la presse son projet de « Bois de la Part Dieu », situé sur l'emprise où se trouve France 3, et dont les travaux vont commencer à la fin de l'année, juste à côté du bâti existant....

La perspective de reconstruire un bâtiment neuf sur le parking actuel est toujours là, sur 8000 M2 (contre 14 400 occupés actuellement). Et toujours selon Olivier Guyon-Sangnier deux conditions sine qua non à la vente : un parking souterrain et un accès de l'autre côté du site. Deux pré-requis que rejette la Métropole selon nos informations.

Dans le futur bâtiment, seule la post-production de la Fabrique est incluse (ainsi que l'INA et possiblement un retour de France Inter). La partie fiction déménagerait à l'extérieur.

Déménagement de la BEX de Dieppe.

Dans des locaux proches de l'insalubrité depuis plusieurs années avec, entre autres, des familles de rongeurs en CDI dans les murs, la direction de Rouen cherchait sans relâche à reloger son équipe en poste dans ce joli port de Dieppe.

Après un rendez-vous manqué il y a 1 an et demi avec la direction de l'immobilier : le local qui avait été trouvé après deux ans de recherches était aux yeux de monsieur Guyon-Sangnier directeur de l'immobilier trop grand et trop cher... la direction Rouennaise a fini par dégoter un local qui fait consensus. Situé en rez-de-chaussée mais sécurisable avec des travaux, cette relocalisation coche toutes les cases d'un avenir plus agréable pour l'équipe en place et d'une visibilité accrue pour France Télévisions.



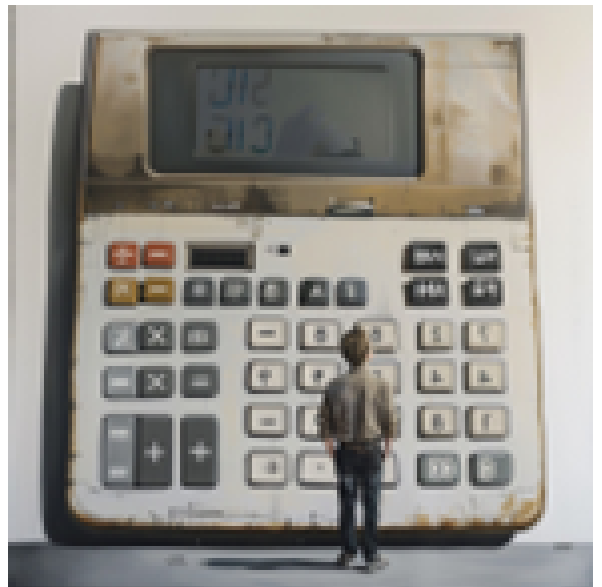
ASC : nouveaux droits et changements

Désormais les personnes en CDD ont la possibilité d'avoir accès aux ASC dans l'une des antennes où ils travaillent. Une bonne nouvelle. Avec ces nouveaux droits accordés aux CDD, on s'attend à une augmentation de 20% des ouvrants droit aux ASC. Cela nécessite de réajuster les subventions accordées par les ASC pour ne pas dépasser le budget.

Lors du précédent CSE, les élus avaient diminué certaines subventions : une seule commande annuelle de chèques culture par ouvrant droit au lieu de deux, une réduction de 10 € de la valeur des cadeaux de Noël et de toutes les cartes de rentrée scolaire. Mais cette mesure était insuffisante pour respecter le budget.

Jusqu'à présent, il existait 4 enveloppes différentes : culture (100 €), bien-être/loisirs (100 €), épanouissement personnel (100 €), hébergement vacances (75 €). Même si très peu de personnel utilisait la totalité des montants des enveloppes, plus de 1600 salariés ont eu au moins un dossier saisi pour une moyenne de remboursement de 112 euros.

Le CSE a décidé de fusionner ces 4 enveloppes en une seule dont le montant a été fixé à 200 euros.



Prochain CSE :
les 15 et 16 mai

Prochaine CSSCT :
le 23 mai

Vos élus et représentant SNJ:
Myriam Figureau, Vincent Habran, Jean-Manuel Bertrand et Hervé Colosio